

Les dividendes se tarissent, le budget se complique

■ L'Etat fédéral recevra de l'ordre de 364 millions de dividendes en moins en 2015.

La vache à lait se tarit. L'Etat fédéral devrait percevoir 364 millions d'euros de dividendes en moins de ses entreprises publiques en 2015, selon les estimations du Comité de monitoring citées mardi par "L'Echo". L'Etat a encaissé 1,3 milliard de dividendes en 2014 de Belgacom, bpost, la Loterie nationale, ainsi que la quote-part du bénéfice de la Banque nationale. Cette manne devrait significativement baisser l'année prochaine.

Belgacom versera 118 millions d'euros de dividendes en moins que cette année en raison d'un changement de politique de l'opérateur historique tourné vers les investissements. L'Etat

ne recevra "que" 271 millions en 2015. Il percevra également 80 millions de la Loterie nationale, soit 34 millions d'euros en moins qu'en 2014.

Si cette mauvaise nouvelle n'est pas réellement une surprise, elle complique encore un peu plus la tâche budgétaire du futur gouvernement "suédois" (MR, N-VA, CD&V, Open VLD). C'est qu'il doit réaliser un effort structurel de 5,4 milliards pour l'an prochain...

Le comité de monitoring, un organe chargé de suivre de près les finances de l'Etat, avait pointé en juin un nouveau dérapage budgétaire en 2014, impliquant un effort nominal de 1,86 milliard d'euros cette année-ci encore.

17,2 milliards pour 2019

Structurellement, l'effort tourne autour des 17,2 milliards d'ici la fin de la législature, en 2019. Il est de 1,4 milliard en 2014, et donc de 5,4 milliards pour 2015. Ces chiffres ne s'addition-

nent pas. Toute mesure structurelle adoptée a des conséquences sur les années suivantes.

Les chiffres du comité de monitoring tiennent compte d'un retour à l'équilibre budgétaire pour la Belgique en 2016-2017 (au total: 12,7 milliards). Ceci dit, les gouvernements wallon et de la Communauté française ont déjà annoncé qu'ils retarderaient leur retour à l'équilibre à 2018. Durant la campagne électorale, la N-VA avait laissé entendre qu'elle pourrait également s'aligner sur cette date. L'Etat fédéral et les entités devront s'accorder...

Enfin, le comité de monitoring calcule un surplus à dégager pour anticiper les conséquences du vieillissement de la population. Environ 4,5 milliards, à politique inchangée. Cela signifie que l'ampleur de la réforme des pensions que pourrait adopter le gouvernement diminuera d'autant ce montant.

A. C. (avec Belga)